

# PROTOCOLE SANITAIRE

## ATELIERS 2020/2021

Afin de respecter les règles sanitaires toujours en vigueur, et ainsi garantir une organisation des ateliers dans les meilleures conditions, nous vous informons du protocole mis en place pour cette saison.

### À destination des participants et des intervenants :



- **Ateliers limités à 15 pers. maximum** (Hors Chorale Delamour pour laquelle nous essayons de trouver un autre lieu, plus grand)

- **Une désinfection ou lavage des mains se fera à l'entrée et à l'issue de l'atelier par gel hydro alcoolique ou savon fourni**

- **Un sens de circulation à l'intérieur des locaux a été mis en place.** Merci de bien vouloir le respecter



- **Les masques ne sont pas obligatoires pendant les ateliers (l'obligation ne s'appliquant pas lors de la pratique d'activités artistiques).** Les personnes souhaitant en porter le peuvent malgré tout (masques non fournis). Le masque reste en revanche obligatoire pour tous les espaces communs (toilettes, couloirs, etc)

- **Les participants seront placés en respectant la distanciation physique** (1m50 entre chaque personne)

- **Les intervenants s'assureront de la désinfection des surfaces touchées** (poignées de portes, tables, sanitaires, etc.) **le plus régulièrement possible et au minimum à chaque pause** (lingettes fournies)

Enfin, en cas d'apparition de symptômes liés au coronavirus (COVID-19) et afin d'éviter le risque de propagation du virus, **restez chez vous et contactez votre médecin traitant. Prévenez ensuite, si possible et rapidement, le Safran Collectif au 02.35.15.02.10 en cas de dépistage positif.**

Artistes, techniciens, participants, pour le bien-être de tous, merci à respecter et faire respecter ces règles contraignantes mais indispensables à la reprise des ateliers.